

| | | |
|--|---|---|
| <i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i> | <i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i> | <i>Conseillers présents : 68 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 32 Absent(s) : 9</i> |
|--|---|---|

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 87
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-3.2 :

Désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM).

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT l'installation de Madame Frédérique LOGIN dans ses fonctions de Conseiller communautaire titulaire de la Commune d'Amanvillers,
CONSIDERANT que dans le cadre de son précédent mandat de Conseiller communautaire, Madame Frédérique LOGIN avait été désignée en qualité de représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM),
CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale de l'AGURAM,

DECIDE de désigner Madame Frédérique LOGIN en qualité de représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale de l'AGURAM.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

| Désignation des pièces | Nombre | Observations |
|---|--------|----------------------|
| <i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.</i> | | Contrôle de légalité |
| Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amarvillers. ✕ | 1 | |
| Point 2 – Election d'un membre du Bureau. ✕ | 1 | |
| <i>Annexe : Liste signatures vote.</i> | 1 | |
| Point 3.1 – Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques. ✕ | 1 | |
| Point 3.2 – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'AGURAM. ✕ | 1 | |
| Point 3.3 – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'Association Metz Congrès. ✕ | 1 | |
| Point 3.4 – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la régie HAGANIS. ✕ | 1 | |
| Point 3.5 – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV. ✕ | 1 | |
| Point 3.6 – Désignation de représentants de MM au Conseil d'Administration de la nouvelle agence unifiée Inspire Metz. ✕ | 1 | |
| Point 4 – Extension des délégations du Conseil au Président. ✕ | 1 | |
| Point 5 – Modification du règlement intérieur de Metz Métropole. ✕ | 1 | |
| <i>Annexe : Règlement intérieur.</i> | 1 | |
| Point 6 – Rapport d'activité de la Commission consultative des services publics locaux pour l'année 2016. ✕ | 1 | |
| <i>Annexe : Rapport d'activité.</i> | 1 | |
| <i>Annexe : Procès-verbal de la Commission.</i> | 1 | |
| Point 7 – Prise de la délégation des aides à la pierre. ✕ | 1 | |
| Nombre total des actes transmis : 12 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes. | | |



PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
29 JUN 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

